



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 2 MARS 2015

Présents : Sylviane NOEL, Serge BOCQUET, Emmanuelle DALLA COSTA, Marjorie GUFFON LOOS, Christian HENON, Virginie JEAN, Vincent MASSARIA, Patrick MOLENE, Emmanuel PRICOT, Alain ROUX

Absent : Jérôme GAY (excusé – donne pouvoir à Marjorie GUFFON-LOOS)

Secrétaire de séance : Emmanuel PRICOT

Début de la séance à 19 heures 15.

DIA (DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER) : CANUT/RIVIERE-HAYE

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES

Vocation à représenter et à défendre les communes forestières. Présidée par Monsieur POUCHOT, Maire de MAGLAND. Messieurs Christian HENON et Alain ROUX sont désignés pour représenter la commune de NANCY SUR CLUSES. Vote à l'unanimité.

DELIBERATION DE LA PRESCRIPTION DU POS (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS) EN PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Il s'agit d'une délibération essentielle à la légalité de la future procédure d'élaboration du PLU. Cette délibération est affichée en annexe du présent compte rendu.

Votée à l'unanimité.

MISE EN ŒUVRE D'UNE PROCEDURE DE MISE EN COMPATIBILITE DU POS VALANT PLU AVEC UNE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

La réalisation de la STEP de la Frasse nécessite que la commune modifie le zonage du POS par le biais d'une procédure de mise en compatibilité du POS visant à accueillir cet équipement d'intérêt communautaire. La Communauté de communes a déposé une demande en ce sens auprès de la Préfecture en fin d'année 2014. La préfecture nous demande de prendre cette délibération pour que le conseil municipal prenne acte de cette procédure. (projet consultable en mairie)

Votée à l'unanimité.

APPROBATION DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DU RESEAU D'EAU PLUVIALE AU PROFIT DE LA 2CCAM

Cette convention a pour but de permettre de déléguer la maîtrise d'ouvrage de la réalisation des réseaux d'eau pluviale à la 2 CCAM, ce qui nous déchargera du suivi technique du chantier, nous permettra d'obtenir de meilleurs tarifs (puisque même marché que pour la réalisation des réseaux d'eaux usées) et permettra une meilleure coordination des chantiers pour chacune des tranches de travaux représentant l'ensemble des travaux. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage consultable en mairie.

Votée à l'unanimité.

APPROBATION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE, LE SYANE ET LA 2CCAM POUR LE PROJET DE STEP (STATION D'EPURATION) + TRAVAUX SUR DIVERS RESEAUX A NANCY-SUR-CLUSES

Cette convention complète la précédente délibération pour permettre de lancer des marchés uniques pour la réalisation de tous les travaux d'eaux usées, d'eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux secs et d'eau potable. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage consultable en mairie.

Votée à l'unanimité.

AUTORISATION ACCORDEE A MADAME LE MAIRE DE SOLLICITER LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LE FINANCEMENT DE LA CHEVRERIE DE VORMY

La commune a déjà obtenu un peu plus de 50 000 euros du Conseil Général pour le financement de cet investissement, soit 50 % du montant. Il faut donc poursuivre les recherches de financement pour obtenir encore 30 %. Monsieur Loïc HERVE, Sénateur-Maire, ainsi que Jean-Claude CARLE, Sénateur, ont été sollicités sur leur réserve parlementaire par Madame le Maire. Cette délibération a pour but de valider le financement de cette opération et à autoriser Madame le Maire à solliciter cette subvention.

Votée à l'unanimité

SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a sollicité l'aide du Conseil Général pour l'élaboration d'un cahier des charges pour la réalisation schéma directeur d'eau potable de la commune. La réalisation de ce schéma est un préalable indispensable à l'obtention de subventions.

ÉVALUATION DES STATIONS BALCONS DE TOURISME : Intervention du cabinet DIANEIGE à Romme, Le Reposoir, Le Mont-Saxonnex, Agy pour évaluer les potentialités et les freins au développement des quatre stations balcons en période d'hiver et d'été en vue de la création d'une SEM (Syndicat d'Economie Mixte) qui mutualisera les moyens et les ressources d'exploitation. A la suite de cette étude initiée par la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne, une réunion des quatre conseils municipaux sera organisée pour dresser des perspectives d'évolutions coordonnées.

SOLLICITATION DES ASSOCIATIONS LOUS P'TIOUS ET HARMONIE MUNICIPALE DE SCIONZIER pour des lots : Le conseil accepte d'offrir un forfait ski saison enfant à Lous P'tious en guise de lot pour le concours de belote et deux contremarques pour une journée de ski pour le loto de l'Harmonie Municipale de Scionzier.

LA VIE DES COMMISSIONS

TOURISME HIVER

Des difficultés de démarrage de la saison liées à l'absence de neige et à des week-ends très maussades. Très bon retour des vacanciers sur l'offre de snack et sur la tenue du foyer. Charge de travail importante pour le personnel du foyer avec la location de matériel de ski de fond, le snack... et l'entretien qui nécessite 1h30 de travail quotidien. Il faudra peut-être prévoir d'externaliser l'entretien ou de faire effectuer ce travail par une personne ne travaillant pas au foyer toute la journée.

ENFANCE-JEUNESSE

Problème de livraison avec le fournisseur de repas pendant les vacances scolaires : rendez-vous est pris avec la société SHCB.

L'arrêt du bus scolaire de La Frasse et de la mairie a été déplacé devant la Cure. Cet arrêt restera en service tant que les travaux de sécurisation de la voie communale n°11 (du chemin des Colporteurs à la RD119) n'auront pas été réalisés. Réunion de la commission courant mars.

COMMISSION BOIS

La Commune a adressé un courrier au groupement pastoral s'agissant des modalités d'exploitation de l'alpage de Vormy pour la saison 2015

Réunion des propriétaires forestiers privés le jeudi 5 mars salle polyvalente de Nancy sur Cluses.

COMMISSION VOIRIE-RESEAUX

Instabilité de la Voie Communale n°11. Deux solutions techniques possibles : soit un mur de soutènement constitué de 500m² de parois clouées (coût estimé, 180.000€ HT), soit une déviation de la route sur 60 mètres (coût estimé, 60.000€ HT, hors acquisition foncière). La deuxième solution est choisie. Madame le Maire a d'ores et déjà sollicité le président du Conseil Général pour une aide financière. Par ailleurs, les propriétaires des terrains concernés par ces travaux seront contactés rapidement.

COMMISSION CCAS

Le repas des anciens a été programmé 10 juillet 2015

La Commission souhaite organiser de nouvelles actions telles que Dons du sang

Visite par les membres de la commission de la résidence "Les Edelweiss" pour personnes âgées de Scionzier organisée le 10 avril (permet de courts séjours pour des personnes en convalescence ou autre)

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX

A Vormy, nécessité de mise en place d'un assainissement commun pour la Chavannes et pour la chèvrerie. Sollicitation de la Sté Nicot (macrophytes envisagés)

Démontage de la grange rue de la mairie : diagnostic plomb et amiante préalable indispensable.

Fin de la séance à 23 heures 00.